

Intégration de nouveaux services suite à la consultation des structures affiliées

L'exemple d'un Comité Régional de Canoë-Kayak (Midi-Pyrénées)

EN SYNTHÈSE Le Comité Régional de Canoë-Kayak de Midi-Pyrénées (CRCK MP) a développé de nouveaux services dédiés aux structures affiliées à la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK), sur la base d'une consultation de leurs attentes et besoins. Ainsi est né le projet « cool de source », une démarche qualité et la création d'un label au service de la protection des milieux naturels. Le succès de ce projet fédérateur, à la croisée des différentes politiques de développement territorial (sportive, touristique, environnemental et économique), a permis de pérenniser l'emploi d'agent de développement créé dans le cadre d'un contrat aidé régional.

SITUATION EN 2012

- activités supplémentaires du CRCK MP : gestion d'un label qualité de développement durable, offre de services liée à l'événementiel sportif,
- un pôle environnement,
- 3 postes (1 CTR + 2 agents de développement),
- reconnaissance de l'expertise du comité régional en matière de préservation de l'environnement,
- perspective de duplication dans d'autres régions.

PRINCIPAUX LEVIERS MOBILISÉS POUR PARVENIR À CETTE ÉVOLUTION

- **Création d'activités/diversification des publics,**
- **Valorisation de l'utilité sociale et environnementale.**

SITUATION AVANT LA CRÉATION DE L'EMPLOI AIDÉ (2006)

- activités du CRCK-MP : promotion, encadrement, formation,
- 1 poste de conseiller technique régional (CTR).

LE CONTEXTE DE MOBILISATION DU DISPOSITIF D'AIDE À L'EMPLOI

LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET ET DE L'EMPLOI

Le **Comité Régional de Canoë-Kayak de Midi-Pyrénées (CRCK MP)** a pour but de promouvoir, d'enseigner, d'organiser et de gérer la pratique du canoë, du kayak et des disciplines associées¹ dans sa région. Il fait le lien entre la FFCK et les différents acteurs de son territoire. Il est enfin impliqué sur les questions liées à la protection de l'environnement, notamment des milieux aquatiques.

LE POSTE CRÉÉ

Poste d'**agent de développement**.

SES MISSIONS :

- > développement de nouvelles activités et de partenariats,
- > organisation d'événements sportifs.

LE PROFIL RECHERCHÉ

Compétences :

- > **montage et gestion de projet,**
- > **développement des partenariats/marketing.**

LE DISPOSITIF D'AIDE À L'EMPLOI MOBILISÉ

2006-2011 : dispositif du Conseil Régional Midi-Pyrénées « **Emplois Associatifs Mutualisés** »².

Montant global de l'aide perçue sur 5 ans : 44 000 €.

LA CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POUR LA PÉRENNISATION DE L'EMPLOI AIDÉ

Saison 2006 - 2007

CRÉATION D'UN EMPLOI POUR DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DU COMITÉ RÉGIONAL

En 2006, le CRCK MP dispose d'un Conseiller Technique Régional mis à disposition par le ministère en charge des sports. Ce salarié est chargé d'assurer les missions premières d'un comité régional : la formation et l'encadrement sportif. Le président a la **volonté de proposer une nouvelle offre en réponse aux besoins et attentes des structures affiliées** en Midi-Pyrénées. Afin de mettre en œuvre ce projet, un **agent de développement est recruté** dans le cadre du dispositif régional d'aide à l'emploi.

Saisons 2007 - 2008
à 2010 - 2011

CONSULTATION DES MEMBRES AFFILIÉS

Le CRCK MP prend rapidement l'initiative de **consulter les différentes structures affiliées afin de recueillir leurs attentes et leur vision du développement de la pratique du canoë-kayak dans les années à venir en Midi-Pyrénées**. De cette consultation, ressort la volonté d'un grand nombre d'acteurs de se structurer et de se fédérer autour de valeurs communes : respect de l'environnement, sécurité, qualité, éducation/responsabilisation des pratiquants.

DÉFINITION D'UN PROJET FÉDÉRATEUR

Au regard des attentes de ses membres, le CRCK MP décide de développer un projet pouvant fédérer les associations et structures marchandes de location autour d'**une démarche qualité. Le projet « cool de source » voit alors le jour**. Il vise à placer les structures de canoë-kayak comme des acteurs de la **protection des rivières** et du développement d'un **tourisme responsable**.

¹ Activités sportives dérivées, utilisant la pagaie comme moyen de propulsion ou disciplines connexes se pratiquant dans le même milieu naturel et pour lesquelles la FFCK a reçu délégation du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

² La mutualisation de l'emploi n'était pas impérative dans la mesure où le porteur est une structure « tête de réseau ».

Saisons 2007 - 2008
à 2010 - 2011 (suite)

CONSTRUCTION DE PARTENARIATS ET LANCEMENT DU PROJET

Ce projet a un écho très favorable au niveau du Conseil Régional de Midi-Pyrénées et de l'Agence de l'eau car il se situe au cœur de leurs préoccupations : le développement d'un tourisme moins impactant pour la biodiversité locale et la préservation de la qualité de l'eau. En 2010, **le Conseil Régional puis l'Agence de l'eau s'engagent à apporter leur soutien sur une période de 3 ans**. Le projet « cool de source » peut alors se déployer de manière opérationnelle. **Un label délivré par le CRCK MP** est notamment créé afin de rendre visibles les acteurs s'inscrivant dans cette démarche.

Saison 2011- 2012

PÉRENNISATION DU POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

En 2011, **l'emploi d'agent de développement est pérennisé** à l'issue du dispositif régional d'aide à l'emploi et **un pôle environnement est créé** au sein du CRCK MP. Cette pérennisation a été en partie possible grâce aux aides financières versées par le Conseil Régional et l'Agence de l'eau pour le projet « cool de source ».

En parallèle, le salarié a pour mission d'organiser un événement sportif annuel et d'assurer une prestation de services rémunérée liée à l'organisation et la coordination d'événements sportifs. Ces missions permettent de **générer près d'un tiers de son salaire**.

CRÉATION D'UN NOUVEL EMPLOI AIDÉ

En 2011, le CRCK MP crée un nouveau poste pour la gestion du « **projet réseau bactériologique** » en eau douce⁴ et les relations avec les différentes institutions et collectivités impliquées dans la gestion de l'eau. Un nouveau salarié est alors recruté dans le cadre du dispositif régional « Emplois Associatifs Mutualisés ».

UN PROJET QUI A ATTEINT SES OBJECTIFS

En 2012, 100 000 embarquements ont eu lieu en Midi-Pyrénées au sein des structures labellisées. Ce sont autant de personnes touchées par les messages délivrés par les ambassadeurs de « cool de source ».

Les perspectives
envisagées

SÉCURISER LES AIDES AUX PROJETS

Le CRCK MP travaille actuellement avec les deux principaux partenaires pour mettre en place des **conventions pluriannuelles**.

DÉVELOPPER LA PART D'AUTOFINANCEMENT SUR LES PROJETS MENÉS

L'objectif est de réduire la « dépendance » vis-à-vis des partenaires institutionnels.

Deux voies sont aujourd'hui envisagées :

> **Vendre l'expertise acquise dans le cadre du projet « cool de source ».**

Des réunions ont déjà eu lieu pour envisager une duplication de ce projet en région Aquitaine. Dans ce territoire, une demande existe au niveau des membres affiliés de la FFCK et un tel projet est totalement en accord avec la politique de développement touristique menée par le Conseil Régional.

> **Mettre en place une « éco-participation ».**

L'objectif serait qu'au sein des structures labellisées, un faible pourcentage du coût de la location d'un canoë soit reversé au CRCK MP afin de participer au financement du poste faisant vivre ce projet (évaluation sur sites pour la délivrance du label, formation, coordination, etc.).

³ Conventions signées en 2010 avec le Conseil Régional (aide à hauteur de 5000 € en 2010 – 15 000 € en 2011 – 10 000 € en 2012) et avec l'Agence Régionale de l'eau (aide à hauteur de 10 000 € sur 3 ans).

⁴ Projet initié par l'ONG Surfrider.



LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

UN POSTE CRÉÉ AU SERVICE D'UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE ET PARTAGÉE

Le projet de développement de nouvelles activités émane d'une volonté politique forte. S'appuyant sur une large consultation des membres affiliés, ce projet a été fédérateur et partagé.

Avoir des objectifs affirmés et partagés a favorisé l'engagement des moyens nécessaires (humains, financiers, logistiques, etc.) et la construction d'une dynamique durable de développement.

UN POSTE CRÉÉ AU SERVICE D'UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LES RÉALITÉS DU CONTEXTE LOCAL

Le CRCK MP a su construire son projet « cool de source » en prenant en compte les réalités du contexte local et en lui donnant une réelle utilité sociale et environnementale :

- sensibilisation et préservation du milieu naturel couplées à la découverte du territoire et la promotion touristique. Le tourisme responsable est une tendance de fond et les pratiquants de sports de nature sont de plus en plus soucieux de leur impact sur l'environnement (volonté d'être moins consommateur et plus acteur),
- dynamisme de l'économie de proximité en zone rurale,
- besoin d'une amélioration continue de la qualité de l'offre de pratique.

UN POSTE CRÉÉ AU SERVICE D'UN PROJET ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

Le CRCK MP a positionné son projet au cœur des politiques de développement territorial et a déployé une large stratégie partenariale.

Il a repéré les partenariats à activer au regard des objectifs du projet et des compétences des acteurs publics présents sur le territoire :

- **Les partenariats institutionnels et financiers** : Conseil Régional, Conseil Général, Agence de l'eau. La « reconnaissance institutionnelle a été déterminante dans le montage et le déploiement de ce projet sur le territoire régional ».
- **La présence dans les instances collectives d'expertise, de concertation et de lobbying** : la commission de l'eau du bassin de Haute-Garonne, les réunions en lien avec le programme NATURA 2000, la préservation des espaces sites et itinéraires de pleine nature...
- **Une veille continue à travers les réseaux** en lien direct avec son activité liée à la protection de l'environnement : Wild Wildlife Fund (WWF) et l'ONG Surfrider.



LES FACTEURS FRAGILISANTS / LES ÉCUEILS À ÉVITER

NE PAS ASSEZ FAIRE VIVRE LE PARTENARIAT

L'absence d'échanges réguliers, d'évaluation et/ou d'objectifs communs peut induire la perte de partenaires.

LES INCERTITUDES CONCERNANT LA CONTINUITÉ DES PARTENARIATS

L'omniprésence de conventions de partenariat annuelles rend plus difficile les projections financières et la définition d'objectifs de développement à plus ou moins long terme.



LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

Par ces partenariats et le travail effectué sur le terrain, le CRCK MP s'est positionné au fur et à mesure comme un acteur légitime et compétent au niveau de la préservation de l'environnement. Il a également participé à démontrer que le sport est un réel vecteur de développement local.

UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE ACCORDÉE À LA PHASE DE RECRUTEMENT

La structure a mené une réflexion sur ses besoins en termes de compétences par rapport aux orientations du projet associatif et au profil de poste recherché. Cette démarche a favorisé la réussite du recrutement : le salarié a été capable de développer le projet et finance par ses activités une grande partie de son poste.

VOS CONTACTS POUR EN SAVOIR PLUS



Arnaud BOSCHUNG

Agent de développement au sein du Comité Régional de Canoë-Kayak de Midi-Pyrénées

Mail : comite@canoe-kayak-midipyrenees.com



Jean BENTABERRY

Président du Comité Régional de Canoë-Kayak de Midi-Pyrénées

Mail : jean.bentaberry@orange.fr

AVEC LA PARTICIPATION DE



Maison du sport français
1, avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris Cedex 13
Tél. : 01 40 78 28 00 - Fax : 01 40 78 28 72
cnar-sport.franceolympique.com

ÉDITION 2012

AVEC LE SOUTIEN DE



Le Cnar est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen

